



Adresse administrative
IRTS de La Réunion
1, rue Sully Brunet
97470 SAINT-BENOÎT
tél. : 02 62 92 97 94
plateforme-reunion@
unaforis.eu

Collège Encadrement Réunion du 12 décembre 2013

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Membres de la plateforme



Présents :

Jean Yves GILLES	EMAP	Nathalie GAUTRON	IRTS
Julien CATALAN	EMAP	Danièle GALLINARO	IRTS
Monique GIRIER	IRTS	Julien VERNET	IRTS

1. Informations diverses UNAFORIS

Un compte-rendu des divers points abordés lors de la dernière rencontre des représentants territoriaux du 20 novembre et du CA du 21 novembre est effectué.

L'EMAP précise que dès que leur réorganisation interne sera effectuée les remplacements sur les diverses instances de la plateforme auront lieu.

2. Etude des livrables

En préambule, il est précisé que chaque rencontre doit faire l'objet d'un compte-rendu avec copie adressée au secrétariat de la plateforme.

Les lettres de mission de toutes les fiches actions ont été signées. Un point est fait sur les livrables prévus et l'avancée des différents travaux.

Fiche 2.1 *Projets pédagogiques – Année 2013*

Recensement et mise en commun fin Novembre 2013.

Livrable « guide de bonnes pratiques » : début des travaux en Février 2014.

Réunion annulée par l'EMAP suite au départ de Jean Marie CATHERINE.

Côté IRTS, les documents ont été revisités.

Il convient de rédiger ce qu'il y a de commun aux deux établissements.

Ce seront plutôt des principes d'action que des bonnes pratiques qui seront partagés au sein d'un document.

Fiche 2.4 Renforcement des partenariats branches : sociale et médico sociale – université (enseignement supérieur) – Année 2013
Début des travaux fin 2013.

La réunion est prévue le 12 décembre.

Fiche 2.6 Organiser une gestion commune des épreuves d'admissibilité des formations du social de niveau V et IV – Année 2013

Règlement de sélection

Calendriers

Documents administratifs

Lancement des campagnes de sélection incluant l'admissibilité commune

La production est en cours de rédaction et devrait être validée la semaine du 16 décembre.

Une communication sur le dispositif reste à organiser.

Par ailleurs, l'EMAP a été invitée à une réunion organisée par l'IRTS tous les ans à destination des établissements qui préparent à la Sélection.

Fiche 5.4 Commission sélection : harmoniser une typologie de sujets niveau V et IV – Année 2013

Procédure de fonctionnement

2 typologies de sujets

Une réunion de travail est prévue le 13 décembre.

Julien CATALAN ne pouvant être pilote et responsable de fonction, la désignation d'un autre collaborateur sera faite dès que la réorganisation interne de l'EMAP sera effective.

Fiche 2.7 Définir une stratégie commune de formation des tuteurs dans le cadre de l'alternance intégrative – Année 2013

Questionnement à transmettre aux structures

Les responsables de fonction vont interpeller le pilote et les membres du groupe de travail pour savoir quelle est l'avancée du dossier.

Il y a lieu sur cette fiche de faire le lien avec l'appel d'offres commun sur le tutorat des emplois d'avenir.

La responsable de fonction IRTS interpelle la pilote du projet Christiane BRUNEL.

Fiche 4.3 Contribuer au développement du réseau des PREFAS au sein de la commission recherche de l'UNAFORIS – Année 2013

Liste des thèmes, des problématiques retenues et des modalités de travail

Fiche 4.4 Développer la diffusion des travaux de recherche, d'expertise et de veille dans le milieu professionnel et auprès des étudiants et stagiaires – Année 2013

Liste des travaux.

Dans l'attente du responsable de fonction EMAP, Monsieur GILLES prend le relais et positionne Emmanuel SOUFFRIN sur sa fonction de pilote.

Sur la 4.3 le travail a été fait par E. SOUFFRIN mais le groupe de travail n'a pas été réuni.

Fiche 5.1 Animation et/ou recherche : évaluation et amélioration du livret d'accompagnement du stagiaire des formations AMP-AVS-ME – Année 2013

Livrets modifiés pour les entrées en stage 2013 pour les formations AVS, AMP et ME

Les délais sont fixés en mars et novembre 2014.
Le groupe de travail qui sera élargi n'a pas encore été réuni.

Fiche 5.3 Commission formation par niveau : certification – Année 2013 Sujets et protocoles communs.

Le travail est en cours.
Une réunion est programmée fin janvier.
Le groupe est dans l'attente du calendrier de la DJSCS et de la réorganisation de l'EMAP.

3. Préparation accueil référent plateforme

Les axes de travail proposés par la commission de labellisation se situent à trois niveaux :

- Les pistes de régulation au sein de la plateforme (point politique vu en comité de pilotage et d'orientation)
- La diffusion et la valorisation des pratiques de la plateforme au sein du réseau des EFTS
- L'approfondissement des spécificités et opportunités d'un espace océan indien

Cependant, le rôle du référent plateforme a été défini comme suit : « être dans l'échange, être un soutien, être un miroir »

- valoriser ce qui fonctionne
- être à l'écoute des difficultés

Le référent de la plateforme Réunion désigné par la commission de labellisation est **Xavier BAYLAC**.

4. Calendrier 2014

Le calendrier 2014 est établi.

Collège de l'encadrement : 3 rencontres prévues

- 14 mars de 9h à 12h à l'EMAP (ODJ : fiches actions 2014)
- 04 septembre de 9h à 12h à l'IRTS
- 28 novembre de 9h à 12h à l'EMAP

Séminaire des personnels (1 par an) : 27 juin de 9h à 17h
Cette année il aura lieu à l'IRTS

Groupes de travail

Les pilotes sont invités à faire parvenir au secrétariat le calendrier des groupes de travail.
Les responsables de fonction sont chargés de le leur indiquer.

Comité de pilotage et d'orientation

- 08 avril à 17h dans l'Ouest
- 28 octobre à 17h dans l'Ouest

5. Questions diverses

L'EMAP va actualiser la liste de ses représentants au sein de la plateforme.

Un débat est engagé sur la « professionnalisation » des aidants familiaux.

Il y a lieu d'être très vigilants et de rappeler lors de la prochaine réunion Schéma que ce n'est pas de la professionnalisation.

Une rencontre EMAP-IRTS-PREFAS sera organisée avant cette prochaine réunion pour définir un positionnement UNAFORIS.

Le cadre de fonctionnement est à préciser.

Il est rappelé que la validation des actions appartient aux responsables de fonction.

Le rôle du responsable de fonction était précisé dans le document de travail « plateforme territoriale UNAFORIS » programme 2013-2015 de mars 2013.

Fait à Saint Benoît, le 17 décembre 2013

La représentante territoriale,
Monique GIRIER

